

Droits d'un proprietaire?

Par FRANCE83, le 18/09/2009 à 15:31

Bonjour,

Un propriaitaire a-t-il le droit de vous congedier , loyers payers , chaque mois (en meublé) 10 cheques d'avance à lui remettre ,, là , nous avons des lacunes mes voisines et moi ,, sur des travaux non finis!! Pour toute sréponse de ce monsieur ,,,si vous n'etas pas contentes demanagées !!! Merci de m'informer de mes droits !Merci

Par **Tisuisse**, le **18/09/2009** à **18:08**

Bonjour,

Si le propriétaire a des droits, il a aussi des devoirs tous comme les locataires ont des droits et des devoirs. A mon avis, saisissez l'ADIL de votre département (coodonnées dans la mairie de votre domicile).

Dans la mesure où les locataires respectent leurs engagements, le propriétaire se doit de respecter les siens. Voilà le principe.

Par FRANCE83, le 18/09/2009 à 18:25

MERCIde votre réponse rapide .C'est angaissant de s'entendre dire ce genre de chose ! Malad a 65 ans ce n'est pas rejouissant ! ENCORE MERCI